

à préparer les "bâtonnets de poisson" crus ou cuits d'avance. On insiste de plus en plus sur la qualité des produits et des dispositions particulièrement minutieuses sont prises afin que les diverses opérations du conditionnement s'exécutent dans des conditions parfaitement hygiéniques.

Bien qu'on ait renoncé dans une grande mesure au séchage, au salage et au fumage, en faveur du produit frais, l'industrie du poisson salé reste encore de première importance à Terre-Neuve. Vu cependant que les procédés domestiques cèdent le pas aux opérations mécaniques, on entrevoit que Terre-Neuve pourra normaliser ses produits et concurrencer plus heureusement les autres pays producteurs de poisson salé, de même que l'industrie sur la terre ferme du Canada.

D'importants progrès ont aussi été réalisés dans les moyens de transport et de distribution des produits du poisson au gros et au détail. Les nouveaux entrepôts frigorifiques fournissent aux centres de l'intérieur des approvisionnements soutenus d'à peu près toutes les espèces de poissons et de produits. La manutention et le transbordement de lots peu considérables se font avec plus de soin, de sorte que les produits de la pêche sont maintenant plus faciles à obtenir dans les petits centres urbains de l'intérieur. Le commerce du détail paraît plus averti des possibilités d'écoulement des produits de la pêche et des problèmes qui se rattachent à leur manutention. Dans les magasins de détail modernes, diverses formes de poisson emballé provenant de toutes les pêches importantes du Canada sont présentées de façon attrayante. Les effets de ces progrès ont atteint dans une certaine mesure l'industrie de la pêche en eau douce, tandis que l'industrie du conditionnement à l'intérieur du pays évolue de son côté. Les apports des pêcheurs d'eau douce ont atteint, en 1954, 116,200,000 livres, ayant une valeur brute au débarquement d'environ 12,700,000 dollars. La valeur au marché de la production annuelle s'est élevée à 19 millions de dollars environ.

L'essor des pêches canadiennes qui vient d'être esquissé à grands traits s'est produit à la faveur d'un climat économique de croissance générale, doublé d'une augmentation sensible de la population et d'une expansion générale du commerce. D'autre part, les efforts accrus de l'industrie et du gouvernement ont créé, pour l'industrie canadienne de la pêche, des débouchés sur le marché national et sur les marchés étrangers. Enfin, des restrictions visant les importations ont été, soit levées, soit relâchées, dans le cas d'un bon nombre de marchés traditionnels au cours de 1954.

Les problèmes occasionnés par le report considérable de conserves de saumon au début de 1953, les surplus de filets de poisson de fond, frais et congelé, à la fin de 1953 et au début de 1954, ainsi que les difficultés d'écoulement de la production de poisson salé de 1953, ont causé des soucis à l'industrie et, au surplus, un nombre restreint d'autres espèces et d'autres produits ont aussi occasionné des difficultés moins prolongées.

L'industrie canadienne de la pêche exporte environ les deux tiers de sa production annuelle en fonction de la valeur. Depuis la seconde guerre mondiale, les ventes aux États-Unis ont augmenté au point d'atteindre environ 70 p. 100 du total des exportations. Cette dépendance excessive porte atteinte à toutes les principales pêches du Canada et reste un des problèmes non résolus auxquels l'industrie doit faire face.

Pour répondre à ses engagements aux termes d'accords internationaux (voir p. 605), le gouvernement du Canada a accéléré le rythme de ses recherches dans les domaines de la biologie et de la technologie marines, ainsi que dans celui de l'administration des pêches. Des changements intéressant l'administration et l'organisation de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada, qui relève du ministère fédéral des Pêcheries, ont mis cet organisme en rapports plus étroits avec d'autres branches du Service et avec l'industrie de la pêche. Les corps officiels à tous les échelons sont devenus plus conscients de l'importance des pêches pour le bien-être économique général dans plusieurs régions du Canada, et, en conséquence, ils ont amélioré leurs services administratifs à l'industrie.